

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 757/SG/FIN autorisant la gérance libre d'une licence de 1re classe.

n° 757/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
17 mai 1968

Numéro JO  
n° 11 du 10/06/1968

Date du numéro  
10 juin 1968

### TEXTE INTÉGRAL

M. Paraskevopoulos Aristoménis est autorisé à exploiter en gérance libre la licence de 1re classe pour la vente de toutes boissons à consommer sur place ou à emporter au bar-restaurant « Hôtel Continental» sis place Ménélik à Djibouti, dont les propriétaires sont Mmes Ketty Stavrou et Calliopi Dendrou.